EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers
En exercice : 40
Présents : 25
Votants : 33

L'an deux mille seize, le quinze décembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 8 décembre 2016

Résultat du vote
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION PLAN TOURISME SAVOIE

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean Michel FERTIER, Roger CHARVET (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET (Entremont-le-Vieux) ; Roger VILLIEN, Alain LECLERCQ (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Elisabeth SAUVAGEON, Gilles PERIER MUZET (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte); Gérard D'ALLIN (Saint-Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON, Martine MACHON (Saint- Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL (Saint-Laurent du Pont); Louis BOCCHINO, Brigitte BIENASSIS (Saint- Pierre d'Entremont 73); Jean Paul PETIT, (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz) ; Jacques RICHEL (Saint Pierre de Genebroz)

Pouvoirs : Susy REY à Jean Paul CLARET, Cédric VIAL à Myriam CATTANEO, Williams DUFOUR à Gilles PERIER MUZET, Nathalie HENNER à Cédric MOREL, Céline BURLET à Jean Louis MONIN, Christian LORIDON à François LE GOUIC, Frédéric CALVAIRE à Jean Paul PETIT, Nicole VERARD à Gérard DALL'IN

CONSIDERANT la compétence intercommunale en matière de développement de l'espace nordique des Entremonts en Chartreuse et en matière de gestion et d'aménagement des itinéraires de raquette à neige.

CONSIDERANT les projets d'amélioration des pistes du domaine de ski de fond,

- considérant l'enveloppe de dépense de 16 223 € inscrite au plan tourisme - contrat petit sites du Conseil Départemental de la Savoie
- considérant la subvention de 65% représentant un montant de 10 628 €.

CONSIDERANT le projet de traitement paysager de la zone d'accueil de l'espace nordique des Entremonts (parking et alentours de l'espace nordique)

- considérant l'enveloppe de 60 000€ inscrite au plan tourisme - contrat petit sites du Conseil Départemental de la Savoie
- considérant la subvention de de 80% représentant un montant de 48 000€.

CONSIDERANT le projet d'harmonisation du balisage raquette selon l'accord AFNOR relatif à l'aménagement et au balisage des itinéraires de raquette à neige,

- considérant l'enveloppe de 10 000€ inscrite au plan tourisme - contrat petit sites du Conseil Départemental de la Savoie
- considérant la subvention de de 80% représentant un montant de 8 000€.

CONSIDERANT la caducité prochaine du programme plan tourisme

Le conseil communautaire après en avoir entendu l'exposé autorise le président à réaliser toutes les demandes de subventions nécessaires à la réalisation de ces projets.

Après avoir entendu l'exposé du Vice-président et être passé au vote pour chaque opération et montant ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE** :

- **AUTORISE** le Président à réaliser toutes les demandes de subvention nécessaires à la réalisation de ces projets.

PREFECTURE DE L'ISERE
26 DEC. 2016

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 16 décembre 2016,

Le Président

Denis SEJOURNE